

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Observation, analyse et perspectives

*Colloque international de Budapest
(Hongrie, 20-24 septembre 2004)*



Numéro 12

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Yougoslavie et Asie centrale : terres de conflits et de migrations

Cinzia CONTI

Département de sciences démographiques, Faculté de sciences statistiques, Université La Sapienza, Rome, Italie

Marija MAMOLO

Institut de recherche sur la population et les politiques sociales, Rome, Italie

1. Introduction

Après des décennies d'équilibre fragile, le monde, à la fin du XX^{ème} siècle, est entré dans une spirale d'événements qui ont entraîné, tant au niveau social qu'au niveau géopolitique, fragmentations, incertitudes, chaos et discontinuités (Harvey, 2002 ; Giddens, 2000 ; Bauman, 1999). Certains ont défini cette nouvelle ère comme une nouvelle période globale. D'un point de vue géopolitique, d'autres, en poussant à l'extrême, ont proclamé la fin de l'affrontement idéologique au nom du « *choc des civilisations* » (Huntington, 1996). L'affrontement se serait donc déplacé des plans idéologique et économique au plan culturel, mettant en valeur le sens et la portée conflictuelle des langues, des religions et des traditions. Bien qu'extrêmes, de telles théories ont le pouvoir et la vertu de refléter, de façon plus ordonnée et organique, la portée des changements chaotiques et conflictuels survenus dans le monde ces vingt dernières années. Ce qui apparaît indéniable est l'existence de théories que leurs auteurs appellent « *lignes de faille* » (Huntington, 1996) ou, plus exactement, de points névralgiques au sujet desquels les différentes civilisations entrent en conflit et, dans de nombreux cas, s'affrontent violemment.

Certaines des zones sensibles du monde sont situées aux portes de l'Europe et, plus particulièrement, dans les territoires qui, même sous des formes et des modalités différentes, appartiennent à l'aire d'influence communiste. Après la chute du mur de Berlin et la dissolution de l'URSS, ces zones ont été précipitées dans le chaos et les conflits, et si, pour certains pays, la phase de conflit armé fut seulement une période de transition dramatique, pour d'autres, la situation semble encore très tendue et pas complètement pacifiée. En outre, l'équilibre local déjà fragile a également été miné par l'intervention de nouveaux facteurs de politique internationale globale. Mais s'agit-il réellement d'un « affrontement entre civilisations » ? Les facteurs culturels et religieux ne sont-ils pas plutôt accompagnés des habituels et bien connus facteurs économiques et politiques ? Bien entendu, la réponse à de telles interrogations dépasse les objectifs des présents travaux. Une étude des dynamiques des populations concernées par de tels conflits peut s'inscrire dans le contexte d'une réflexion plus large ayant pour objet une meilleure compréhension de la nature véritable des récents conflits.

Outre les victimes qu'ils ont faites et les destructions qu'ils ont causées¹, ces conflits ont provoqué, au cours de ces dernières décennies, des déplacements de population, des ondes migratoires improvisées de réfugiés et des exodes de masse. Inévitablement, les changements géopolitiques se transforment donc en changements démographiques et sociaux, qui engendrent de profondes mutations dans le scénario migratoire international et modifient le profil des populations émigrantes.

¹ Dans les années 1990, les conflits ethniques ont causé la mort d'environ 100 000 personnes au Tadjikistan, 50 000 en Croatie et entre 30 000 et 50 000 en Tchétchénie (Huntington, 1996).

Selon ce nouveau scénario chaotique ont lieu des migrations internationales qui présentent des éléments particuliers qui les différencient des mouvements de population antérieurs à la chute du mur de Berlin.

De la Seconde Guerre mondiale à la fin du XX^{ème} siècle, les exodes de masses dus aux affrontements armés ont été rares et ont eu lieu, pour la plupart, dans le Sud. Le terme de « réfugié » fut pendant longtemps strictement associé à l'adjectif « politique », pour désigner le plus souvent des personnes échappées ou exilées provenant de l'ex-bloc soviétique. Sur le plan quantitatif, de tels déplacements représentent une partie négligeable des mouvements migratoires internationaux.

À la fin du XX^{ème} siècle, tout a soudain changé. Les migrations forcées de la dernière décennie, consécutives à des tensions ethniques et à des politiques nationalistes, sont sans aucun doute l'élément caractéristique et distinctif des mouvements de population de la fin du siècle dernier.

Vers la fin des années 1980 et le début des années 1990, la proportion des demandeurs d'asile a augmenté par rapport au flux total des émigrants. L'importance croissante des mouvements forcés de population a eu des conséquences évidentes, non seulement sur les dimensions du phénomène, mais aussi sur la composition des flux migratoires : il ne s'agit plus d'hommes jeunes à la recherche d'opportunités professionnelles qui se déplacent seuls, mais de femmes, de personnes âgées et d'enfants. Les directions des flux migratoires ont évidemment changé aussi : une personne qui fuit la guerre ne peut que rarement planifier son voyage et elle se réfugie dans le pays « ami » le plus facile à rejoindre. Les migrations n'ont pas nécessairement lieu vers l'Occident riche, mais fondamentalement vers des zones sûres. Il va sans dire que, dans ces cas, il n'existe pas de véritable projet migratoire.

Les sources statistiques suivent difficilement de façon adéquate de tels changements et, comme nous le verrons, les chiffres fournis sur les migrations forcées sont rares et souvent contradictoires.

Pour mettre en évidence comment et de quelle manière la fin de la guerre froide et l'éclatement des affrontements armés ont modifié le cadre des mouvements de population, deux zones d'observation particulièrement « chaudes » ont été choisies, qui, bien qu'étant éloignées et différentes l'une de l'autre par leur histoire, leur développement économique et leurs traditions, présentent certains traits communs intéressants concernant les migrations récentes : il s'agit de l'ex-Yougoslavie, du Caucase et de l'Asie centrale.

2. Les mouvements migratoires aux portes de l'Europe : deux cas éloquentes

2.1 L'ex-Yougoslavie

Avant même le recours aux armes en 1991, un nombre croissant de personnes quittait les territoires de l'ex-Yougoslavie pour échapper au désordre généralisé et au nettoyage ethnique. Cependant, il s'agissait de déplacements d'ampleur encore limitée, si on les compare à ceux que la guerre a provoqués peu après en Croatie.

Ainsi, une nouvelle ère a commencé pour les flux migratoires internationaux, ou, tout du moins, pour ceux touchant le bassin méditerranéen, dans laquelle la directrice est-ouest s'est superposée à la directrice nord-sud. Il suffit de penser qu'en Italie, depuis 1992, l'immigration a acquis une connotation balkanique toujours plus forte.

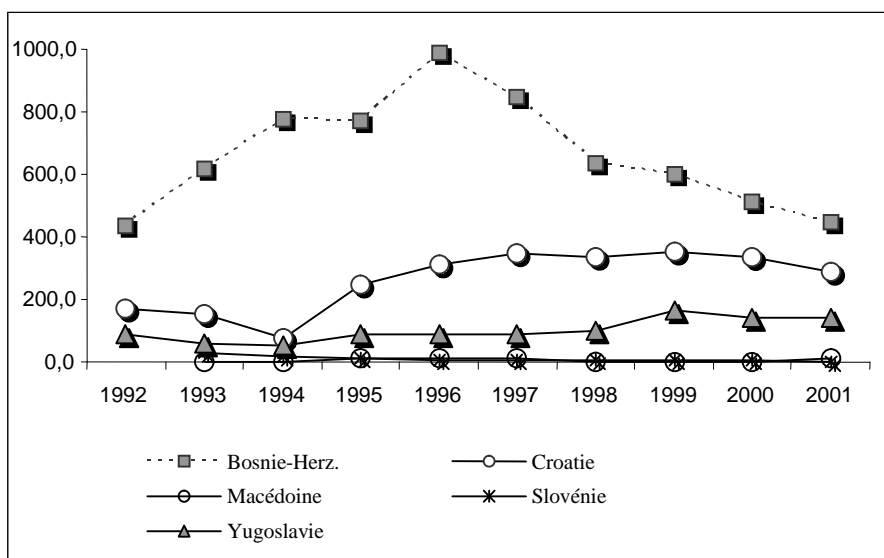
Des flux de population en fuite n'est arrivée dans les pays européens qu'une portion restreinte. La majeure partie des déplacements n'a pas dépassé les frontières de l'ex-Yougoslavie. Comme on le sait, la consistance et la direction des déplacements forcés ont suivi l'évolution de la guerre ethnique : cela explique les échanges intenses de population entre la Croatie et la République fédérale de Yougoslavie (RFY), qui concernaient les Serbes et les

Croates fuyant les persécutions dans les zones dans lesquelles ils étaient subitement devenus une minorité « non désirée », et de la Bosnie en direction de ces deux zones. La Bosnie, véritable mosaïque ethnique, n'a pas été la destination de flux substantiels de réfugiés ; au contraire, elle a été la région d'origine de plus de réfugiés qu'elle n'en a accueillis : près d'1,3 millions de personnes déplacées internes (PDI) étaient Bosniaques en 1993².

La figure 1 offre quelques indications sur les tendances de l'exode des réfugiés depuis les territoires de l'ex-Yougoslavie, qui suit naturellement le cours de l'évolution des conflits et de la politique internationale. Toutefois, on se souviendra que, dans le cas de la Bosnie, les conflits des Balkans se sont caractérisés par l'importance des déplacements de PDI (Conti, 2002). Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a relevé la présence de 367 491 PDI en Bosnie, 17 100 en Croatie et 261 583 en RFY en 2002 (UNHCR, 2004).

Cependant, comme on le sait, avec l'extension et l'aggravation du conflit en 1992, la dynamique migratoire de la population en fuite a changé et un exode vers l'Europe s'est amorcé. Il s'agissait d'un surcroît migratoire sans précédent, qui aurait fait grimper en flèche le nombre des demandes d'asile adressées aux pays membres de l'UE (672 000 en 1992, soit 31% de plus que l'année précédente, ce qui ne s'était jamais produit jusqu'alors).

FIGURE 1 : ÉTATS DE L'EX-YOUGOSLAVIE, 1992-2001. EFFECTIFS DE RÉFUGIÉS PAR PAYS D'ORIGINE



Source : UNHCR, 2002b.

Pour tenter de faire face à cette situation avec le moins de préjudices possible à l'égard des personnes fuyant la guerre, l'UNHCR demanda le 29 juillet 1992 aux gouvernements nationaux d'offrir aux ex-Yougoslaves une « protection temporaire » en les accueillant sur leur territoire jusqu'à ce que soit possible le retour dans leur pays dans des conditions de sécurité et en leur concédant le droit à un traitement selon les normes humanitaires reconnues à l'échelle mondiale. Le recours à la « protection temporaire » permettait d'offrir refuge à un grand nombre de personnes dont la vie était menacée, en leur évitant l'attente des délais

² Les personnes déplacées internes (PDI) sont les personnes qui se sont déplacées d'un territoire contrôlé par l'une des parties en conflit vers un autre, sans toutefois franchir les limites de leur Etat.

bureaucratiques propre aux procédures d'asile habituelles. Par la même occasion, la nécessité de repenser le droit à l'asile et le statut du réfugié s'est inscrit sur l'agenda des gouvernements européens et sur celui de l'Union européenne.

Du point de vue statistique, il devenait encore plus difficile de comptabiliser les flux et de tenter des comparaisons entre les situations des différents pays. La réalité était parfois dissimulée par les différentes politiques et définitions utilisées par les pays d'asile et, surtout, par le traitement différencié réservé aux populations de l'ex-Yougoslavie (Conti, 2002).

Dix ans plus tard, il semble important de constater que les conflits ayant éclaté en ex-Yougoslavie au début des années 1990 n'ont pas modifié le cadre migratoire européen seulement provisoirement. Tout d'abord, en dépit des mouvements de rapatriement considérables, de nombreux réfugiés n'ont pas pu ou n'ont pas désiré rentrer dans leur patrie. Ensuite, l'atmosphère conflictuelle n'est pas encore complètement apaisée. Et, comme le montre la figure 1, outre la situation explosive au Kosovo, se sont répétées des crises qui ont causé de nouveaux et non négligeables déplacements de population, même après la signature des traités de paix : on peut évoquer le flux de Serbes qui ont quitté la Slavonie au moment où ce territoire est repassé sous le contrôle de la Croatie en 1998.

Donc, s'il était permis de penser dans un premier temps que la présence de réfugiés dans les pays d'accueil était transitoire et, par conséquent, encore à résoudre, il est devenu évident avec les années que, dans de nombreux cas, il s'agissait d'une présence destinée à perdurer et qui requerrait donc des politiques spécifiques d'intégration.

TABLEAU 1 : COMPOSITION DÉMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DE L'EX-YOUGOSLAVIE RELEVANT DE L'UNHCR* PAR PAYS D'ASILE, FIN 2002

Pays d'asile ou de résidence	Composition démographique					Population totale sous la compétence de l'UNHCR	
	Part du groupe d'âge dans le total (en %)						Part des femmes dans le total (en %)
	0-4	5-17	<18	18-59	60+		
Bosnie-H.	2,1	18,4	20,4	60,6	18,9	51,5	508 450
Croatie	5,1	18,7	23,9	51,1	25,0	53,4	49 133
RFY	3,5	19,4	22,8	59,5	17,7	51,9	715 507
Macédoine	8,1	26,5	34,5	55,5	10,0	49,5	32 146

* Par personne relevant de l'UNHCR, on entend les demandeurs d'asile, les réfugiés, les PDI et les autres personnes assistées par l'UNHCR.

Source : UNHCR, 2004.

C'est aussi pour cela qu'apparaît fondamentalement importante la composition particulière par sexe et âge de la population fuyant les conflits des Balkans³. On remarque que, parmi les personnes assistées par l'UNHCR dans les pays de l'ex-Yougoslavie, la part des femmes et des mineurs est particulièrement élevée et est certainement plus importante que celle qu'on observe dans les flux migratoires traditionnels (tableau 1). Il est inévitable que ceci comporte des conséquences pas toujours prises en considération de manière adéquate sur les

³ Les chiffres les plus récents révélés par l'UNHCR sur la composition démographique des flux de réfugiés sont classifiés par pays d'accueil et non par pays d'origine. On peut toutefois retenir que les personnes sous le mandat de l'UNHCR dans les pays de l'ex-Yougoslavie sont soit des personnes déplacées internes, soit des personnes provenant de l'un des autres pays qui formaient la République fédérative avant 1991.

besoins des réfugiés dans les zones d'accueil. Cela est particulièrement vrai lorsqu'on parle non plus de mesures d'urgence, mais de politiques d'intégration.

Par ailleurs, l'importance du phénomène des mineurs non accompagnés provenant des zones de guerre semble croissante. Au Royaume-Uni, en 2003, les mineurs non accompagnés, ou tout du moins séparés de leurs parents, représentaient 11 % des demandeurs d'asile provenant de la Yougoslavie.

2.2 Le cas du Caucase et de l'Asie centrale

Comme les Balkans, le Caucase a connu une histoire qui a abouti à un enchevêtrement d'ethnies. Récemment, la disparition de l'URSS a conduit à la réapparition de tensions millénaires entre ces dernières. En effet, une série de conflits a éclaté dans la région. Ceux-ci s'inscrivent tous dans l'optique des « affrontements de faille » qui ont engendré de nombreuses migrations forcées qui sont restées, pour la plupart elles aussi, confinées dans cette zone. Il n'est pas possible ici d'entrer dans les détails de l'évolution des déplacements forcés de population dans cette région, tant la période est complexe et riche d'événements. Toutefois, en rappelant certaines vicissitudes récentes dans les pays caucasiens, on ne peut pas ne pas citer le conflit arméno-azéri dans la région du Haut-Karabakh, qui, entre 1988 et 1993, a causé le déplacement de centaines de milliers de personnes. Fin 2002, environ 256 000 personnes d'origine arménienne arrivées de l'Azerbaïdjan vivaient en Arménie, alors qu'en Azerbaïdjan, le nombre des PDI issues de la zone occupée par l'Arménie depuis 1993 dépassait 576 000 (tableau 2)⁴. Mais, dans la zone caucasienne, la situation se révèle si possible encore plus complexe que dans les Balkans. Par exemple, l'Azerbaïdjan accueille également plus de 10 000 demandeurs d'asile et réfugiés, surtout des Afghans et des Tchétchènes⁵, auxquels s'ajoutent 220 000 Azéris provenant d'Arménie et 50 000 Turcs meskhets (issus pour la plupart de la vallée du Ferghana, en Ouzbékistan, et déportés dans le Caucase depuis la Géorgie pendant l'époque stalinienne) (USCR⁶, 2003). En 2002, 4 900 Azerbaïdjanais ont demandé l'asile en Europe (USCR, 2003).

La Géorgie aussi a connu des flux consistants de réfugiés en raison des conflits survenus sur son territoire et sur les territoires limitrophes - dont les affrontements en Abkhazie (Géorgie) et en Tchétchénie (Russie). Fin 2002, la Géorgie comptait 4 200 réfugiés, tous provenant de Tchétchénie. En outre, elle comptait plus de 262 000 personnes déplacées internes, en majorité d'origine géorgienne et vivant en Abkhazie (plus de 249 000), les autres provenant d'Ossétie du Sud. Au même moment, environ 11 400 réfugiés issus de Géorgie (pour la plupart d'origine ossète) vivaient en Russie. Les Géorgiens qui ont demandé l'asile à un pays industrialisé en 2002 étaient environ 8 700 (USCR, 2003).

Les conflits continus créent également d'importants mouvements de population internes en Asie centrale.

Le Tadjikistan a vécu une guerre civile sanglante au lendemain de l'indépendance, qui a généré, outre plus de 50 000 morts, des flux considérables de réfugiés vers les pays limitrophes. Le traité de paix signé en 1997 a poussé de nombreuses personnes à rentrer dans leur pays d'origine, mais la situation reste instable. Du point de vue économique, le Tadjikistan reste l'un des pays les moins développés de la CEI. Fin 2002, 3 500 réfugiés et demandeurs d'asile afghans s'y étaient installés. Mais les personnes qui ont abandonné ce pays sont beaucoup plus nombreuses. En effet, plus de 45 000 Tadjiks ont trouvé asile dans les pays voisins, pour la plupart en Ouzbékistan (30 000) et au Turkménistan (12 500). Les autres pays

⁴ Dans ce cas, l'USCR publie les données les plus détaillées.

⁵ Ceci dit, de nombreux Tchétchènes et Turcs ne sont pas reconnus comme réfugiés ou sont en situation irrégulière dans le pays.

⁶ United States Committee for Refugees (Commissariat américain pour les réfugiés).

de la zone ont aussi reçu des réfugiés, en créant par là même des flux substantiels de sortie du pays (Conti, Orchidea et Arigoni, 2003).

En dépit de leur importance, les mouvements forcés de population dans cette région du monde sont longtemps restés éloignés des intérêts de la communauté internationale, jusqu'à ce que, récemment, le flux de réfugiés d'Afghanistan l'ait contrainte à s'en préoccuper. Des fuites vers l'étranger s'étaient déjà produites lors du conflit entre l'Union soviétique et les moudjahidines, puis pendant la lutte entre ces derniers et les communistes. Ce fut justement le retour des réfugiés partis étudier dans les écoles islamiques du Pakistan qui fit naître la nouvelle faction des talibans, qui, à la fin des années 1990, contrôlait 95% du territoire afghan. Fin 2000, avec le nouveau régime autoritaire, les affrontements armés dans le nord du pays et les conditions économiques toujours plus précaires, le nombre des personnes en fuite augmenta : 172 000 Afghans se réfugièrent au Pakistan et des dizaines de milliers de personnes devinrent des PDI⁷. Peu se réfugièrent dans les camps. La plupart cherchèrent refuge auprès d'amis ou de parents. Suite aux événements tragiques du 11 septembre 2001, une intervention américaine en Afghanistan, pays déjà meurtri, fut entreprise début octobre. Ainsi, l'affrontement interne se transforma en un conflit international à portée globale. Indépendamment de la sphère géopolitique, des milliers de personnes quittèrent leurs maisons (les estimations oscillent entre 40% et 60% de la population dans les grandes villes).

TABLEAU 2 : RÉFUGIÉS, DEMANDEURS D'ASILE ET PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES DANS QUELQUES PAYS DU CAUCASE ET DE L'ASIE CENTRALE, FIN 2002

Pays et catégorie de réfugiés	Valeurs absolues
Arménie	
Personnes déplacées internes	50 000
Réfugiés et demandeurs d'asile d'Azerbaïdjan	256 000
Azerbaïdjan	
Personnes déplacées internes	576 000
Réfugiés et demandeurs d'asile d'Arménie (Azéris)	220 000
Réfugiés et demandeurs d'asile d'Ouzbékistan (Turcs meskhets)	50 000
Réfugiés et demandeurs d'asile de Russie (Tchéchénie)	10 000
Kazakhstan	
Réfugiés et demandeurs d'asile de Russie (Tchéchénie)	13 700
Réfugiés et demandeurs d'asile de pays tiers	6 900
Ouzbékistan	
Réfugiés et demandeurs d'asile du Tadjikistan	30 000
Réfugiés et demandeurs d'asile d'Afghanistan	8 000
Géorgie	
Personnes déplacées internes	262 000
Réfugiés et demandeurs d'asile de Russie (Tchéchénie)	4 200

Source : USCR, 2003.

En novembre, 500 000 PDI se trouvaient dans la région de Mazār-é Charf et environ 11 000 personnes avaient trouvé refuge au Pakistan, bien que le pays cherchait à fermer ses frontières. L'Iran, pour éviter une véritable invasion de réfugiés, et avec l'aide de la Croix-Rouge, avait dressé deux camps d'accueil sur le territoire afghan.

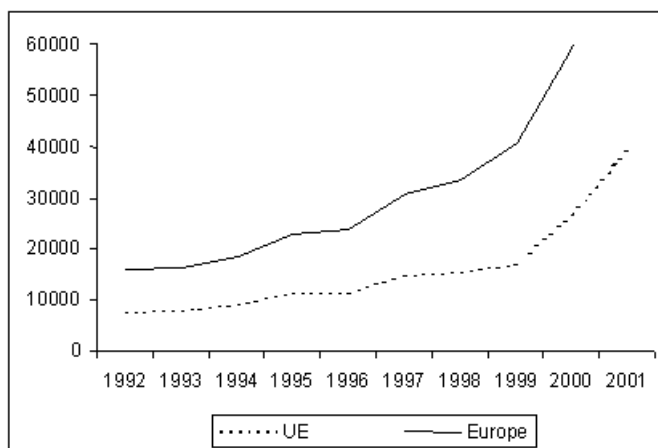
⁷ Fin 2001, on dénombrait environ 1,335 million de PDI. Fin 2002, ce nombre avait chuté de moitié (UNHCR, 2004).

Fin 2001, plus de 4,5 millions d'Afghans étaient réfugiés à l'étranger. Ils se trouvaient surtout en Iran (2,4 millions) et au Pakistan (2,2 millions), mais aussi dans d'autres pays de la région (16 000 au Tadjikistan et 12 000 en Inde).

Au cours de l'année 2001, le problème de l'exode d'Afghanistan a pris des dimensions telles qu'il a aussi fortement concerné l'Europe et les États-Unis : 12 957 Afghans ont demandé asile en Autriche, 5 853 en Allemagne et 9 190 au Royaume-Uni (USCR, 2003). Les demandes d'asile présentées par les Afghans en Europe ont ainsi rapidement augmenté (figure 2) (USCR, 2003).

À la fin de l'année 2002, l'UNHCR dénombrait encore environ 2,5 millions de réfugiés afghans à l'étranger (surtout au Pakistan et en Iran, mais aussi dans de nombreux pays de l'Union européenne) (UNHCR, 2004). Malgré la précarité des infrastructures et l'insécurité qui continue de régner dans certaines régions de l'Afghanistan, plus d'1,8 million de réfugiés ont pris le chemin du retour en 2002.

FIGURE 2 : NOMBRE DES DEMANDES D'ASILE DANS LES PAYS EUROPÉENS ÉMANANT DE CITOYENS AFGHANS, 1992-2001



Source : UNHCR, 2002a.

Aujourd'hui, 80% des PDI, obligés de fuir sous le régime taliban, ont regagné leur foyer ; cependant, environ 200 000 personnes sont encore regroupées au sud et à l'ouest de l'Afghanistan et sont victimes de la sécheresse et des tensions ethniques qui règnent dans le nord du pays. Des solutions aux problèmes de sécurité et de développement s'avèrent indispensables en cas de retour sur leurs terres de ces PDI. L'UNHCR prévoit de protéger 400 000 réfugiés afghans cette année, ainsi que d'aider 180 000 personnes déplacées à regagner leur communauté d'ici la fin 2005.

La Russie a été la destination privilégiée des réfugiés du Caucase et de l'Asie centrale. Fin 2002, ceux-ci étaient au nombre de 17 400 en Russie. Dans 80% des cas, ils venaient de Géorgie (USCR, 2003). À la fin de la même année, les émigrants forcés du Caucase et de l'Asie centrale vivant dans le pays étaient plus de 650 000 (non reconnus comme réfugiés). Au même moment, on enregistrait 371 000 PDI, dont 141 000 en Tchétchénie, 103 000 dans les environs de l'Ingouchie (Russie), 8 000 dans ceux du Daghestan et 40 000 dans le reste du versant nord du Caucase.

Les milliers de personnes s'étant déplacées dans les zones qui font l'objet de la présente étude ont des caractéristiques sociodémographiques très diverses, non seulement par rapport à

celles des réfugiés du passé, mais aussi par rapport à celles des émigrants « traditionnels ». Dans le tableau 3 figurent les proportions de femmes et d'enfants, qui représentent une part prépondérante des personnes relevant de l'UNHCR, qui sont concernés par les déplacements.

TABLEAU 3 : PROPORTIONS DE FEMMES ET DE MINEURS PARMI LES PERSONNES RELEVANT DE L'UNHCR* DANS LE CAUCASE ET EN ASIE CENTRALE, FIN 2002

Pays d'asile ou de résidence	Composition démographique					Part des femmes dans le total (en %)	Population totale sous la compétence de l'UNHCR
	Part du groupe d'âge dans le total (en %)						
	0-4	5-17	<18	18-59	60+		
Arménie	00,0	00,0	00,0	100,0	00,0	54,0	247 553
Azerbaïdjan	04,7	35,7	40,4	058,0	01,7	52,9	588 214
Géorgie	05,3	23,5	28,7	055,0	16,2	55,3	265 875
Kazakhstan	-	-	-	-	-	50,1	103 813
Kirghizstan	18,0	20,9	39,0	058,1	02,9	48,3	8 362
Tadjikistan	08,5	38,4	46,9	051,1	02,0	52,7	5 228
Turkménistan	09,6	32,5	42,1	052,2	05,7	46,9	13 696
Ouzbékistan	33,4	22,6	56,0	034,6	09,4	53,3	46 014

* Par personne relevant de l'UNHCR, on entend les demandeurs d'asile, les réfugiés, les PDI et les autres personnes assistées par l'UNHCR.

Source : UNHCR, 2004.

La proportion de mineurs est particulièrement importante en Ouzbékistan, où ils représentent 56% de la population totale (environ 33% des enfants ont entre 0 et 4 ans), mais aussi au Tadjikistan, en Azerbaïdjan et au Turkménistan, où ils dépassent 40%. Dans ces quatre pays, les femmes représentent plus de 50% du total de la population relevant de l'UNHCR et, dans les autres pays, cette proportion dépasse 45%. Par ailleurs, la part des personnes de plus de 60 ans n'est pas non plus négligeable.

Comme l'ont montré les images diffusées dans le monde entier pendant la période lors de laquelle l'exode a été le plus massif, les flux de réfugiés causés par le conflit en Afghanistan étaient constitués d'une proportion notable de femmes et d'enfants. Nombre de ces enfants se déplaçaient sans leurs parents. Fin 2000, les mineurs non accompagnés ou séparés de leurs parents représentaient dans les principaux pays d'accueil (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, etc.) de 3% à 6% du total des demandeurs d'asile en provenance d'Afghanistan (UNHCR, 2001).

3. Conclusion

Malgré la diversité des exodes de masse totalement inattendus et improvisés auxquels on a assisté, différentes spécificités communes sont à mettre en exergue, car elles caractérisent les nouvelles migrations internationales, ou, plus exactement, les migrations postmodernes⁸.

Les deux aires ne connaissent pas seulement des mouvements migratoires dus aux conflits. Le Caucase et l'Asie centrale, comme les États de l'ex-Yougoslavie, sont touchés par des déplacements de type traditionnel, qui ont pour but l'amélioration de la situation

⁸ La « postmodernité » (Harvey, 2002, p.21), la « globalisation » (Bauman, 2001 ; Beck, 1999) la « surmodernité » (Augè, 1993), la « glocalisation » (Giddens, 1994) sont quelques-uns des termes – pas tout à fait justes – employés pour désigner le passage de l'époque de la « modernité », caractérisée par l'ordre et les certitudes, à l'époque actuelle, marquée par l'incertitude, la confusion et la discontinuité (Harvey, 2002 ; Augè, 1993).

économique personnelle ou familiale. Toutefois, dans ces deux régions, les migrations forcées ont eu une importance de tout premier plan et, parfois, il s'avère difficile de classifier les déplacements sur la base d'une seule cause certaine. En effet, il est évident que les guerres conduisent à l'appauvrissement, tout comme des équilibres économiques fragiles peuvent contribuer à détériorer des rapports ethniques déjà tendus.

Pour résumer, selon nous, il existe quatre caractéristiques émergentes qui constituent non seulement un trait particulier des migrations concernant ces zones (utilisées comme exemple), mais, plus généralement, aussi des facteurs caractéristiques d'une part non négligeable des migrations internationales contemporaines :

- un contexte de déplacements croissants causés par les conflits et les affrontements ethniques. Comme nous l'avons dit, ils ne sont pas l'unique forme de migration, mais certainement la plus importante de par son ampleur, ses modalités et ses conséquences ;
- une régionalisation des mouvements migratoires. De plus en plus souvent, les mouvements migratoires demeurent internes à un seul pays (cas des PDI), voire à une même zone ;
- un manque de projet migratoire. Du fait du caractère soudain et obligatoire du déplacement, les émigrants ne peuvent pas prévoir les étapes et les temps de déplacement. Les destinations sont souvent le fruit du hasard car les départs sont dictés par l'urgence ;
- une intense participation des femmes et des mineurs. Ce sont souvent les plus faibles, qui ne participent pas aux affrontements, qui fuient les premiers et cherchent refuge en lieu sûr. L'exode croissant des mineurs non accompagnés mérite une réflexion opportune et spécifique.

S'agit-il de nouvelles caractéristiques permanentes des flux migratoires ou seulement d'éléments propres à une phase de transition ? Dix ans après la chute du mur de Berlin et la dissolution de l'URSS, il n'est pas possible de réduire de tels changements à la conséquence d'une crise contemporaine. Au niveau global, les « conflits de faille » sont encore nombreux et sanglants et il semble prématuré de prévoir un rétablissement prochain des équilibres. Par ailleurs, les mouvements observés au cours de la dernière décennie ne manqueront pas de laisser des traces durables. Les personnes s'étant déplacées à la suite de conflits sont restées dans les pays d'accueil, des canaux se sont ouverts grâce à la procédure de regroupement familial et aux réseaux migratoires et des pratiques sont apparues, comme celle des migrations de femmes et d'enfants, qui ne cesseront pas subitement.

Justement parce que l'hypothèse de la phase de transition n'apparaît pas particulièrement féconde, il serait opportun de s'interroger sur les conséquences des migrations forcées, aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil des flux, et particulièrement dans le cas des déplacements intervenant dans une région en difficulté. En ce qui concerne les pays émetteurs, outre les coûts démographiques, il existe des effets importants à long terme sur le développement économique. Il suffit de penser que, dans la majeure partie des cas, les personnes hautement qualifiées sont les premières à émigrer (Khoperskaya, 1996). Les pays d'accueil se voient à leur tour contraints d'affronter le sérieux problème de l'assistance (en amont) et de l'insertion (en aval) des réfugiés. Les politiques adéquates ont évidemment des coûts pour les pays, qui connaissent déjà très souvent des difficultés économiques. De plus, il faut souligner le pouvoir déstabilisant et générateur de tensions que des flux considérables de réfugiés peuvent exercer sur la société qui les accueille. Les cas de compétition ne sont pas isolés sur le marché du travail, mais aussi sur celui des logements, et ils peuvent aboutir à des affrontements ouverts entre la population locale et les réfugiés (Khoperskaya, 1996).

Par ailleurs, il est évident que, lorsque des personnes en exil trouvent asile dans des pays déjà affectés par de fortes tensions ethniques, elles risquent de jouer un rôle de détonateur au conflit. À tel point que, comme ce fut le cas au Kosovo, cette question préoccupe particulièrement les organisations internationales.

Dans les camps de réfugiés, c'est-à-dire lorsque les réfugiés ne s'intègrent pas au tissu social, se créent des conditions de fragilité économique et sociale qui facilitent la prolifération de nouvelles formes dangereuses de migration comme le *smuggling* et le *trafficking*⁹. Les recherches menées par l'OIM ces dernières années (OIM, 2001a ; OIM, 2001b ; OIM, 2001c ; OIM, 2002a ; OIM, 2002b) ne sauraient surprendre lorsqu'elles mettent en évidence que les zones d'où proviennent majoritairement les victimes de ce terrible trafic sont les zones particulièrement problématiques susmentionnées : Balkans, Caucase et Asie centrale. Un autre symptôme du lien entre les migrations forcées et le trafic des femmes est le nombre des femmes emmenées en Italie et en Grande-Bretagne recrutées parmi les personnes ayant fuit le Kosovo et vivant dans des camps de réfugiés en Albanie (OIM, 2000). Certes, les chiffres disponibles sur le sujet sont extrêmement limités, mais les estimations révèlent que les deux phénomènes ne sont pas seulement en hausse, mais sont déjà très importants : l'OIM estime qu'environ 1 000 femmes auraient été victimes du *trafficking* au Tadjikistan au cours de la seule année 2000.

Par conséquent, les flux migratoires modifiés doivent nécessairement être suivis de politiques migratoires qui limitent les conséquences négatives des changements et mettent en valeur les facteurs positifs. Il semble également clair que, même face à une régionalisation accentuée, les pays occidentaux, et en particulier l'Union européenne, continueront à être concernés sur divers plans par les mouvements migratoires déclenchés par les conflits en cours dans les zones sensibles du monde. On doit donc espérer que les pays industrialisés affronteront toujours davantage les migrations internationales selon une optique globale dès lors que celles-ci joueront un rôle majeur dans les équilibres géopolitiques mondiaux, comme le fit par le passé la question des camps de réfugiés palestiniens.

⁹ Le *smuggling* désigne généralement les actes des contrebandiers qui facilitent le franchissement irrégulier des frontières moyennant rétribution pour leur « service ». Lorsqu'il s'agit de *trafficking*, le trafiquant d'émigrants s'adonne également à ces actes, mais elles ne constituent toutefois qu'une partie d'un ensemble de pratiques, dont certaines sont légales. Le but de tout ceci est l'exploitation du travail des personnes qu'ils ont réussi à introduire dans un pays donné.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGE M., 1993, *Non luoghi. Introduzione a una antropologia della surmodernità*, Milan, Elèuthera.
- BAUMAN Z., 1999, *La società dell'incertezza*, Bologna, Il Mulino.
- BAUMAN Z., 2001, *Dentro la globalizzazione. Le conseguenze sulle persone*, Bari, Editori Laterza.
- BECK U., 1999, *Che cos'è la globalizzazione*, Roma, Carocci.
- CONTI C., 2002, « Conflitti etnici e migrazioni forzate », in *Popolazione, ambiente e conflitti nei Balcani degli anni novanta* (Bonifazi C. ed.), Milano, Franco Angeli.
- CONTI C., ORCHIDEA A. et ARIGONI I., 2003, « Migrazioni post-moderne : il caso dei flussi Est-Ovest », in *Siamo pochi o siamo troppi* (Natale M. et Moretti E. eds.), Milano, Franco Angeli.
- FASSMANN H., 2004, « L'immigrazione in Unione Europea : cause, modelli, tendenze », *Salute e Società*, 2.
- GIDDENS A., 1994, *Le conseguenze della modernità*, Bologna, Il Mulino.
- GIDDENS A., 2000, *Il mondo che cambia. Come la globalizzazione ridisegna la nostra vita*, Bologna, Il Mulino.
- HARVEY D., 2002, *La crisi della modernità. Riflessioni sull'origine del presente*, Milano, NET.
- HUNTINGTON S. P., 1996, *The Clash of Civilization and the Remaking of World Order*, New York, Simon and Schuster.
- KHOPERSKAYA L.I., 1996, « Migration and Contemporary Ethnopolitical Conflicts in the North Caucasus », in *Cooperation and Conflict in the Former Soviet Union : Implications for Migration* (Azrael J.R. et al. eds.), Conference Report, Santa Monica, California, RAND - Center for Russia and Eurasia.
- OIM, 2000, *World Migration Report*, New York, UN.
- OIM, 2001a, *Away from Azerbaijan, Destination Europe*, OIM, Genève.
- OIM, 2001b, *Trafficking in women and children from the Republic of Armenia : a study*, OIM, Yerevan.
- OIM, 2001c, *Deceived Migrants from Tajikistan : A Study of Trafficking in Women and Children*, OIM, Dushanbe.
- OIM, 2002a, *Irregular migration and smuggling of migrants from Armenia*, OIM, Genève.
- OIM, 2002b, *Shattered dreams : report on trafficking in persons in Azerbaijan*, OIM, Genève.
- UNHCR, 2002a ; 2004, *Provisional Statistics on Refugees and Others of Concern to UNHCR*, Genève, UNHCR.
- UNHCR, 2001, *Trends in unaccompanied and separated children seeking asylum in Europe, 2000*, Genève, UNHCR.
- UNHCR, 2002b, *Statistical Yearbook 2001*, Genève, UNHCR.
- USCR, 2003, *World Refugee Survey*, USCR.